

Québec, le 8 août 2013

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 7 février 2013, en vertu des pouvoirs prévus au troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), j'ai donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet de parc éolien Des Moulins – Phase 2* par Énergie éolienne Des Moulins S.E.C.

Par la suite, l'initiateur de projet m'a demandé de reporter le début de l'audience publique à la fin du mois d'août 2013. Conséquemment, je vous ai avisé le 21 février 2013 que je reportais le mandat d'audience publique qui devait débiter le 4 mars à une date ultérieure. Depuis, deux des trois requérants ont retiré leur demande d'audience publique. La demande du troisième requérant peut se prêter à une médiation.

Donc, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de parc éolien Des Moulins – Phase 2 par Énergie Éolienne Des Moulins S.E.C., et ce, à compter du 23 septembre 2013.

...2

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente la demande d'audience publique ainsi que les lettres des requérants présentant le retrait de leur demande qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



YVES-FRANÇOIS BLANCHET

p. j.



LISTUGUJ

GESPEG

GESGAPEGIAG

July 2, 2013

Yves-François Blanchet
Cabinet de Québec
Édifce Marie-Guyart, 30th étage
675, boulevard René Levesque Est
Québec, QC G1R 5V7

Re : BAPE, DES MOULINS II

Ministre,

Depuis la requête du MMS pour la tenue d'audiences publiques auprès du BAPE au sujet du projet Des Moulins 2, le contexte a beaucoup évolué. Rappelons que cette demande avait été formulée en décembre 2012.

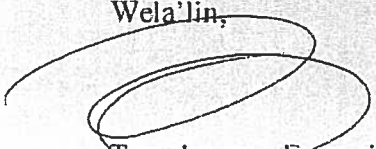
Depuis, le processus de consultation et le projet pilote avec le MDDEFP ont permis de faire progresser la compréhension mutuelle du rôle de chacun et d'améliorer la confiance que le MMS pouvait avoir dans ce processus. Ainsi, nous avons pu constater que certaines des préoccupations que nous avons exprimées dans notre requête avaient cheminées via le MDDEFP vers le promoteur. La correspondance à cet effet en témoigne.

De plus, une rencontre tenue en février 2013 entre le Gouvernement Mi'gmaq de Listuguj (LMG), le MMS et le promoteur Invenergy a permis à ce dernier de préciser ses engagements envers les Mi'gmaq. Entre autres, il a été convenu qu'un processus de communication entre le MMS, le LMG et le promoteur du projet allait être mis en place, soit via le comité de liaison du projet soit de manière parallèle. En principe ce mécanisme permettra de partager les questions et les préoccupations des Mi'gmaq tout au long du projet. De plus, le promoteur s'est engagé à conduire des inventaires supplémentaires sur les espèces végétales menacées aux traversées de cours d'eau et à assurer un meilleur suivi sur l'original.

....2

Dans ce contexte, nous choisissons de faire confiance aux processus de communication mis en place. Nous pensons qu'il n'est plus nécessaire de recourir à des audiences publiques pour obtenir la reconnaissance de nos préoccupations et les réponses aux questions et inquiétudes que nous avons formulées.

Wela'lin,



Troy Jerome, Executive Director-Nutewistog

cc: Mi'gmawei Chiefs
Tanya Barnaby Director, Consultation and Accommodation

Listuguj Mi'gmaq Government

Gespe'gewaq (THE PEOPLE OF THE LAST LAND)



July 2, 2013

Yves-François Blanchet
Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30th étage
675, boulevard René Levesque Est
Québec, QC G1R 5V7

Re : BAPE, DES MOULINS II

Monsieur,

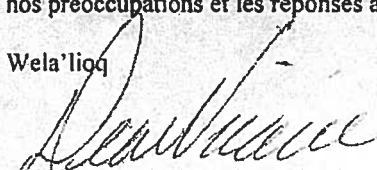
Depuis la requête du MMS pour la tenue d'audiences publiques auprès du BAPE au sujet du projet Des Moulins 2, le contexte a beaucoup évolué. Rappelons que cette demande avait été formulée en décembre 2012.

Depuis, le processus de consultation et le projet pilote avec le MDDEFP ont permis de faire progresser la compréhension mutuelle du rôle de chacun et d'améliorer la confiance que le MMS pouvait avoir dans ce processus. Ainsi, nous avons pu constater que certaines des préoccupations que nous avons exprimées dans notre requête avaient cheminées via le MDDEFP vers le promoteur. La correspondance à cet effet en témoigne.

De plus, une rencontre tenue en février 2013 entre le Gouvernement Mi'gmaq de Listuguj (LMG), le MMS et le promoteur Invenergy a permis à ce dernier de préciser ses engagements envers les Mi'gmaq. Entre autres, il a été convenu qu'un processus de communication entre le MMS, le LMG et le promoteur du projet allait être mis en place, soit via le comité de liaison du projet soit de manière parallèle. En principe ce mécanisme permettra de partager les questions et les préoccupations des Mi'gmaq tout au long du projet. De plus, le promoteur s'est engagé à conduire des inventaires supplémentaires sur les espèces végétales menacées aux traversées de cours d'eau et à assurer un meilleur suivi sur l'original.

Dans ce contexte, nous choisissons de faire confiance aux processus de communication mis en place. Nous pensons qu'il n'est plus nécessaire de recourir à des audiences publiques pour obtenir la reconnaissance de nos préoccupations et les réponses aux questions et inquiétudes que nous avons formulées.

Wela'liq


Chief Dean Vicaire, Listuguj Mi'gmaq Government

cc: Mi'gmawei Chiefs
Tanya Barnaby Director,
Consultation and Accommodation
Troy Jerome,
Executive Director of the MMS

PEACE AND FRIENDSHIP THROUGH UNITY AND DIVERSITY FOR PROSPERITY AND PROGRESS.